



**Katrin JADIN**  
*Députée fédérale*  
*Conseillère communale d'Eupen*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

*- Bruxelles, le 19 avril 2012 -*

**Katrin JADIN se réjouit de l'annonce de la Ministre Turtelboom, qui a confirmé le maintien de l'arrondissement judiciaire d'Eupen**

*La Ministre de la Justice travaillait depuis plusieurs mois à une réforme de l'organisation des arrondissements judiciaires, ce qui avait suscité des inquiétudes en Communauté germanophone.*

La Députée fédérale, Vice-Présidente du MR et Présidente du PFF a tenu à saluer cette décision de la Ministre, qui tient compte de la particularité de l'arrondissement judiciaire d'Eupen.

Katrin JADIN souligne la collaboration de tous les partis dans ce dossier : « *En plus de la résolution en faveur du maintien de cet arrondissement judiciaire qui a été votée à l'unanimité au Parlement de la Communauté germanophone, mes collègues et moi-même sommes intervenus à plusieurs reprises, à l'aide de questions parlementaires ou directement auprès de la Ministre.* »

La Députée germanophone tient également à remercier ses collègues francophones du MR, qui ont soutenu cette revendication germanophone depuis le début : l'arrondissement germanophone avait été créé à l'impulsion de Jean GOL, et le combat pour son maintien a été mené avec l'aide des Présidents Didier REYNDERS puis Charles MICHEL.

Les citoyens germanophones continueront à avoir des contacts avec la justice dans leur propre langue, et c'est un soulagement pour toute une région.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS  
TEMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN**

**GSM : 0478 333 417 | Courriel : [katrin@jadin.be](mailto:katrin@jadin.be)**

**Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : [marie.stasse@jadin.be](mailto:marie.stasse@jadin.be) 0472/20.35.02**